

Nombre de membres : 34

N°2022-68

En exercice : 33

Abstentions : 0

Présents : 26

Exprimés : 30

Pouvoirs : 4

Pour : 30

Votants : 30

Contre : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

**L'An deux mille vingt-deux, le jeudi 15 décembre à 20h00.**

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni Salle de Réunion Communautaire à 87150 CUSSAC sous la présidence de Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le 09 décembre deux mille vingt-deux.

**Présents :** Christophe Gérouard, Maryse Thomas, Patrice Chauvel, Agnès Varachaud, Jean-Pierre Pataud, Chantal Chabot, Jean-Pierre Charmes, Charles-Antoine Darfeuilles, Pierre Varachaud, Louis Furlaud, Albert Viroulet, Patrick Chambord, Maryse Parverie, Joël Vilard, Thierry Dauchart, Josiane Lefort, Jean-Pierre Broussaud, Alain Duris, Bernard Darfeuilles,, Christian Vignerie, Philippe Lalay, Sylvie Germond, Bertrand Jayat, Stéphane Seyer, André Soury, Florent Vaudon.

**Suppléants présents :**

**Pouvoirs :** Jean Maynard délégation à Christian Vignerie, Patrick Gibaud délégation à Josiane Lefort, Richard Simonneau délégation à Christophe Gérouard, Bruno Grancoing délégation à Alain Duris

**Secrétaire de séance : Stéphane Seyer**

**Objet : Médiathèque de Cognac-la-Forêt : autorisation donnée à monsieur le Président de signer des avenants aux marchés de travaux pour augmentation des coûts de plus de 5% sur certains lots.**

Depuis la signature des marchés relatifs aux différents lots de l'opération de réalisation d'une médiathèque dans le local postal de Cognac-la-Forêt, et compte tenu du contexte fortement inflationniste que connaît notre pays, d'importantes variations sont intervenues dans le prix des matériaux.

Bien que le CCAP applicable à tous les lots ait prévu une formule d'actualisation des prix, celle-ci se révèle insuffisante pour combler l'écart entre le prix éventuellement actualisé et les prix réels soumis à l'inflation.

Dans ce cadre, les entreprises concernées sollicitent la collectivité pour que des avenants soient signés afin de réactualiser les coûts de ces marchés. Ces augmentations concernent les lots suivants :

- Lot n°2 : Menuiseries Intérieures

Devis LECOMTE :

- Offre initiale au 06/12/2021 : 4 342.67 € ht

- Mise à jour le 02/12/2022 : 4 861.29 € ht

- Variation de prix : + 518.62 € ht - soit +11.94 %

Lot n°3 : Plâtrerie – Peintures – Faux-plafonds

Devis JM RAYNAUD :

- Offre initiale au 30/11/2021 : 21 898.63 € ht

- Mise à jour le 28/11/2022 : 23 921.45 € ht

- Variation de prix : + 2 022.82 € ht - soit +9.24%

Lot n°4 : Sols souples

Devis JM RAYNAUD :

- Offre initiale au 29/11/2021 : 6 327.00 € ht

- Mise à jour le 28/11/2022 : 6 660.00 € ht

- variation de prix : + 333.00 € ht - soit +5.26 %

Lot n°7 : Electricité

Devis CITELUM :

- Offre initiale au 29/11/2021 : 7 487.90 € ht

- Mise à jour le 28/11/2022 : 8 938.62 € ht

- Variation de prix : + 1 450.72 € ht - soit +19.37 %

Tous les autres lots (lots 1,5 et 6) demeurent inchangés.

Au final, et compte tenu des subventionnements obtenus, l'augmentation réellement subie par la Communauté de Communes Ouest Limousin ne sera que de 2051,73 €.

Considérant toutefois que tous ces avenants entraînent une augmentation de plus de 5% du prix du marché par rapport au marché initial, il convient, conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique que le Conseil Communautaire entérine ces augmentations de coûts sur les lots concernés et autorise monsieur le Président à signer les avenants aux marchés à intervenir.

Oui l'exposé de monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **ENTERINE** les augmentations de coûts de travaux sur les lots numéros 2, 3, 4 et 7 du marché de travaux relatifs à la réalisation d'une médiathèque dans le bâtiment postal de Cognac-la-Forêt, et selon les explications ci-dessus,
- **AUTORISE** monsieur le Président à signer les avenants à intervenir.

**Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.**

Certifié exécutoire le  
Le Président,

Le Président,

Christophe GEROUARD